

**LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTEES EN SEANCE**

**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE 5 FEVRIER 2026**

- ❖ *Installation d'un nouveau Conseiller Communautaire de Brétigny-sur-Orge*
- ❖ *Compte-rendu de la délégation de pouvoirs du Président*
- ❖ *Désignation des représentants de Cœur d'Essonne Agglomération au Syndicat pour l'Innovation, le Recyclage et l'Energie par les Déchets et Ordures Ménagères (SIREDOM) – Remplacement d'un délégué de Marolles-en-Hurepoix*
- ❖ *Créations et transformations de postes*
- ❖ *Vote du budget primitif 2026 - Budget principal*
- ❖ *Vote des taux de fiscalité– Année 2026*
- ❖ *Vote du taux de CFE 2026 (Cotisation Foncière des Entreprises)*
- ❖ *Attribution de compensation provisoire 2026*
- ❖ *Dotation de solidarité communautaire provisoire 2026*
- ❖ *Vote du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 2026 (TEOM)*
- ❖ *Vote du budget primitif 2026 – Budget annexe de l'Espace Jules Verne*
- ❖ *Vote du budget primitif 2026 – Budget annexe Base 217*
- ❖ *Convention de reversement de la Taxe d'Aménagement sur le périmètre des Franges Ouest de la Base 217 au Plessis-Pâté*
- ❖ *Avenant n°1 à la convention cadre n°10 avec la SPL AIR 217 pour la reconversion de la Base 217*
- ❖ *Avenant n°1 au protocole d'accord transactionnel avec la Communauté de Communes Val d'Essonne relatif à l'accessibilité du chantier de déconstruction des casernes de la BA217 et à la mise en œuvre de solutions pour la gestion du trafic interne à la zone durant ces seuls travaux*
- ❖ *Vote du budget primitif 2026 - Budget annexe « Office du Tourisme »*
- ❖ *Vote du budget primitif 2026 - Budget annexe « Parcs d'activités »*
- ❖ *Vote du budget primitif 2026 - Budget annexe « Hôtel d'Entreprise »*
- ❖ *Attribution du fonds de concours 2026 à la commune d'Ollainville pour la rénovation énergétique des bâtiments*
- ❖ *Attribution du fonds de concours 2026 à la commune de La Norville pour la rénovation énergétique des bâtiments*
- ❖ *Attribution du fonds de concours 2026 à la commune de Bruyères-le-Châtel pour la rénovation énergétique des bâtiments*
- ❖ *Approbation de l'avenant n°4 au Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)*
- ❖ *Vote du Budget Primitif 2026 – Budget annexe Sésame*
- ❖ *Motion sur les transports*
- ❖ *Avenant n°2 à la convention de maîtrise d'ouvrage unique pour la réalisation du Pôle Gare de Sainte-Geneviève-des-Bois*

- ❖ *Approbation de l'avenant n°1 à la convention de versement modifiée pour les travaux de rénovation énergétique et de sécurisation du bâti de la copropriété en difficulté « Allégro »*
- ❖ *Approbation de l'avenant n°1 à la convention de versement modifiée pour les travaux de rénovation énergétique et de remise en conformité de la copropriété en difficulté «Rosenberg»*
- ❖ *Vote du budget primitif 2026 – Budget annexe Assainissement*
- ❖ *Affectation de la taxe sur l'exploitation des infrastructures de transport de longue distance*
- ❖ *Instauration d'une indemnité de manquement des fonds au profit des régisseurs et des mandataires suppléants*
- ❖ *Redevance pour l'enlèvement des ordures ménagères du camping de Villiers sur Orge pour l'année 2026*
- ❖ *Protocole transactionnel avec la Régie Eau Cœur d'Essonne relatif à un compteur sur la Base 217*
- ❖ *Approbation de l'adhésion de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse et de la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoire au Syndicat Mixte pour la Gestion de l'Habitat Voyageur (SYMGHAV)*
- ❖ *Approbation de la modification des statuts du Syndicat Mixte pour la Gestion de l'Habitat Voyageur (SYMGHAV) du 24 novembre 2025*
- ❖ *Conventions d'objectifs et de moyens 2026 entre Cœur d'Essonne Agglomération et la Mission Locale du Val d'Orge*
- ❖ *Conventions d'objectifs et de moyens 2026 entre Cœur d'Essonne Agglomération et la Mission Locale des Trois Vallées*
- ❖ *Approbation des conventions d'objectifs et de financement à conclure avec les crèches associatives et parentales du territoire pour l'année 2026*
- ❖ *Approbation de la convention triennale (2026 – 2027 - 2028) d'objectifs et de moyens entre Cœur d'Essonne Agglomération et l'association « La Lisière »*
- ❖ *Approbation de la convention d'objectifs et de moyens 2026 entre le C.E.P.F.I. et Cœur d'Essonne Agglomération*
- ❖ *Approbation de la convention d'objectifs et de moyens 2026 entre le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Essonne (CIDFF91) et Cœur d'Essonne Agglomération*